

**ARRÊTÉ DEP-2024-048 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS
ACTIVITES**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;
Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2024 dans le département du Val de Marne pour l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Sophie STEFANKA, enseignante

Enseignants :

Madame Stéphanie DELAGREE
Monsieur Thomas VERCELOT

Madame Emilie SARRADET
Monsieur Toumany TRAORE

Professionnels :

Monsieur Mouloud AOUINA
Monsieur Kevin LOPES

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER